

# Les truites

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **44 (1906)**

Heft 18

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-203342>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**La « Mobile » est avec nous !**

On nous écrit :

« Votre boutade de samedi dernier, au sujet de la statue de Guillaume Tell — qui attend toujours qu'on répare son arbalète — me rappelle une amusante anecdote contée par Louis Vulliemin.

Vulliemin, en séjour à Paris, raconte, dans une lettre à M<sup>lle</sup> Courvoisier, une visite qu'il fit à M<sup>lle</sup> Ducloux :

« J'étais ami du père de M<sup>lle</sup> Ducloux, un homme de pic et de cœur. Il m'a souvent promené dans Paris. Un jour, c'était en 1848, il avise un groupe de *mobiles*, me fait un signe et m'arrête de manière à me faire entendre leur conversation. Mais tout à coup l'un d'entre eux se tournant vers nous :

— Qui sont ces citoyens qui paraissent s'amuser de ce que nous disons ? Etes-vous Français ?

— Non, nous sommes Suisses.

— A la bonne heure, c'est tout un, vous êtes les fils de Guillaume Tell. Eh bien ! je connais Guillaume Tell, moi. Je ne suis pas comme ces camarades qui ne savent rien. J'ai vu Guillaume Tell, un brave homme. Mais j'ai fait une observation : vous vous servez d'arbalètes ; ce n'est plus l'arme qui convient contre les tyrans ; nos fusils valent mieux que ça. Nous vous en enverrons, au besoin, enfants de Guillaume Tell. En tout cas, *comptez sur la mobile*. »

**Brochettes de foie de veau.**

(6 personnes.)

(25 minutes.)

Pour faire 6 brochettes, ayez : 600 gr. de foie de veau bien blond, 200 gr. de lard de poitrine bien maigre et 4 moyens champignons crus, bien frais. Détaillez le foie en carrés de 3 1/2 cm. de côté sur 1 cm. d'épaisseur, mettez-les sur un plat et assaisonnez de sel et poivre. Retirez la couenne d'après le lard, coupez-les en carrés de mêmes dimensions, mais un peu moins épais, et passez-les à l'eau bouillante pendant 5 min. Coupez les champignons en trois sur l'épaisseur. — Cela fait, prenez des petites brochettes en fer entamé ayant 13 cm. de long environ, ou bien faites des fiches en bois de mêmes dimensions. Sur chaque brochette, enfiler : un carré de foie, un carré de lard, un carré de foie, une tranche de champignon, puis encore deux carrés de foie, un de lard et une tranche de champignon, ce qui fait par brochette cinq carrés de foie, deux de lard et deux tranches de champignons. Arrosez d'huile, saupoudrez copieusement de fine chapelure, et faites griller doucement pendant 12 minutes environ. Servez ces brochettes sur une sauce duxelles mise à point avec 6 gouttes de « d'Arome Maggi », ou bien faites ceci : Ayez 1 1/2 décilitre de bon jus de veau réduit, liez-le avec une pincée de fécule, et mettez à point, hors du feu, avec 6 gouttes de « d'Arome Maggi » et 25 grammes de beurre.

(La Salle à manger de Paris.)

LOUIS TRONGET.

**Un rapport.**

Une municipalité avait placé un de ses ressortissants, un vieillard, dans un village voisin. Des réclamations lui furent adressées à ce sujet. Elle décida d'envoyer un de ses membres sur les lieux, afin qu'il puisse se renseigner exactement.

Deux jours après, la municipalité est réunie pour entendre le rapport de son délégué.

Le syndic ouvre la séance.

— Eh bien, dit-il, s'adressant au municipal en question, tu es allé hier là-bas ?

— Oui, hier matin.

— Alors, que t'ont-ils dit ?

— Eh bien, ils m'ont dit... ceci, cela.

— Et puis qu'as-tu répondu ?

— Que voulez-vous, j'ai rien répondu.

— Alors la discussion est ouverte, dit le syndic, et si personne ne demande plus la parole, je ferai voter.

**Les truites.** — La scène se passe dans une auberge des bords de l'Orbe.

Un client, à la sommelière : « Donnez-moi des truites, s'il vous plaît. »

Deuxième client : « A moi aussi ! »

Troisième client : « A moi aussi, mais des fraîches. »

La sommelière, criant à la cuisine : « Trois portions de truites, dont une de fraîches ! »

**La mauvaise nouvelle.** — Mme de la Blessonnière fait appeler sa vieille cuisinière.

— Ma bonne Caroline, lui dit-elle, j'ai une mauvaise nouvelle à vous apprendre : dans huit jours, j'aurai divorcé.

— Hé mon té t'y possible, comme monsieur va être heureux !

**Trop tard.** — A la promenade de la Rouvenaz, à Montreux.

— N'est-ce pas Mme X qui passe là-bas en pimpante toilette de printemps ? Elle semble s'être consolée bien vite de la mort de son mari.

— Elle, oui, mais pas son second époux.

**Lo peinchonàirè dào carbatier.**

Lè caïons fant pliési quand lè sont ein saocessons ao bin ein atriaux, mà, dào teimps que sont ein vià, ne sont pas adé tant coumoûdo.

La senanna passa, on de ces gaillà roudavè déveron lè fémès de R<sup>...</sup>, et rebouillivè tot cein que reincontravè.

Nion ne savai à quoui étai cî caïon.

Dévali lo nè, quand on ve que l'allavè décutsi, cauquon va dère ao syndiquo :

— Ditès-vai, syndiquo, lài a dinsè, dinsè, on caïon qu'on ne sà pas à quoui l'est, que roudè perquie, qu'ein faut-te fèrè ?

— Ma fâi, que vâo-tou ! Te ne sà don pas à quoui ressemblè ?

— Ne le cognessai pas, syndiquo.

— Eh ben, lo faut tot bounamein menâ ài z'èboitons dào cabaret de coumon, repond lo syndiquo, tant qu'è qu'on lo vignè recliama.

Dinse fut fe. Et coumeint la municipalità s'asseimblivè justameint, se desiront entrè leu que faillai einvoyi cauquon per tsi lè dzeins po demandâ à quoui l'irè, et ein atteindant, desiront ao carbatier dè lo reduirè et de lài donnâ la peinchon tant qu'è que l'aussè retrovâ son patron.

Et lo syndiquo fe decidâ que quand cé à quoui étai lo caïon lo vindrai queri, lài faillai, coumeint dè justo, lào fèrè pâyî ao carbatier tant per dzo po la trabllia d'hôte, et que lào faillai assebin bailli on franc a cè qu'avai traci pè lào veladzo po retraôva lo maîtrè dào caïon. Et coumeint la municipalità avai dè paidrè son teimps po tot cein decidâ, faillai que lo gaillà payai dou litrès ài municipaux.

Quand tot cein fut decidâ, tsacon s'ein alla drumi...

Lo leindeman, quand lo syndiquo porta à medzi à sè canari d'èboitons, trovâ que l'ein manquavè ion...

**Les « cancoires ».**

On mentionne un piège à hannetons facile à construire et qui a donné d'excellents résultats. L'appareil se compose d'une sorte de lanterne au centre de laquelle on place une lampe munie de réflecteurs. Au-dessous de la lanterne on dispose un grand cornet en tôle ou en carton dont l'ouverture aboutit à un sac. A la tombée de la nuit, on installe l'appareil là où l'on veut détruire les hannetons et on allume la lampe, qu'on laisse brûler pendant plusieurs heures. Les hannetons, attirés par la lumière, viennent en foule se précipiter sur la lanterne, et, se heurtant à ses parois de verre, tombent par le choc dans le sac, d'où ils ne peuvent sortir. C'est par milliers que les hannetons ont été recueillis ainsi en quelques minutes.

**Une réponse.** — Un campagnard reçoit d'un voisin une lettre le menaçant de poursuite. Il s'agit d'une vieille dette.

Le débiteur, furieux de ce procédé, appelle sa femme et lui montre la lettre.

— Apporte-me voir, dit-il, une plume, de l'encre et du papier, je m'en vais te lui écrire une réponse qui ne sera pas piquée des vers. Ah ! c'est ainsi !... Tu vas voir, mon vieux Daniel, de quel bois je me chauffe.

Lorsqu'il a tout ce qu'il faut pour écrire, il trempe la plume dans l'encrier, hoche la tête : « Attends, Daniel, tu n'as pas tout vu ! Laisse-me voir m'enmoder ! Ah ! c'est comme ça !... Faut pas me prendre pour un manchot... au moins !... Marianne !... Marianne !...

— Que veux-tu ?

— Dicte-me voir !

**Le téléphone.** — Jacques Niobet vient de faire installer le téléphone dans son appartement ; mais il est loin d'être familiarisé avec cette invention. Ne disait-il pas hier à son rejeton : « Cours chez le boucher et dis-lui que je vais lui commander par téléphone quatre côtelettes de veau » !

**A la pêche.** — Prenez-vous beaucoup de poisson ? demande un promeneur à un pêcheur de Saint-Prex.

— Ça dépend de monsieur Oyex-Ponnaz.

— Comment ?

— Oui, son Département défend parfois de pêcher. Alors, quand on empêche, on n'en pêche pas, et quand on n'empêche pas, on en pêche.

**Théâtre.**

Le décès de M. Darcourt, directeur du théâtre, survenu mercredi, à 3 heures du matin, a causé, à Lausanne, une profonde impression. On le savait malade ; son visage amaigri, pâle, trahissait, depuis quelques semaines, les progrès du mal impitoyable. Mais il était encore si alerte, il apportait à son travail une telle ardeur, il répondait si gentiment aux conseils affectueux de tous ceux qui l'invitaient à des ménagements, au repos : « Oui, plus tard ; la saison sera bientôt finie ; alors je vous obéirai, je ne ferai plus rien, plus rien du tout », que l'on se plaisait à espérer. Soudain, le mal a empiré ; après quelques jours c'était le dénouement fatal.

M. Darcourt comptait à Lausanne de nombreuses sympathies ; elles étaient allées naturellement à lui ; il avait fait de notre théâtre une des scènes les mieux notées de la province ; nous l'applaudissions comme artiste et comme directeur. Heureusement, il eut, pendant cette dernière année surtout, le bonheur de trouver en Mme Magné-Darcourt une collaboratrice dévouée, en qui il eût pu s'en remettre entièrement des soins de la direction. Les Lausannois garderont à la mémoire de M. Darcourt un souvenir fidèle et reconnaissant et reporteront sur Mme Magné-Darcourt la sympathie qu'ils éprouvaient pour le défunt. — Demain, dimanche, *Faust* ; mardi, *Thaïs*.

**Variétés.**

Un malheureux accident a interrompu momentanément les représentations de *Gringoire* de Th. de Banville, dont le succès s'était affirmé dans la première. Depuis hier, ce petit chef-d'œuvre tient de nouveau l'affiche et — tel un bijou précieux en un riche écrin — brille dans un programme des plus variés et des plus attrayants.

**Le remède !**

Le café de malt Kathreiner ne produit pas d'excitation comme le café ordinaire et le thé. Il n'existe aucune autre boisson qui *remédie aussi efficacement* et en même temps *aussi doucement* aux *conséquences néfastes de notre vie moderne* que le *café de malt Kathreiner*. C'est précisément pourquoi il se recommande si excellemment *pour la boisson habituelle au petit déjeuner et au goûter*.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard,  
AMI FATIO, successeur.